

## FICHE DE SECURITE

### 1. Identification du produit / origine et firme.

#### 1.1 Identificateur de produit

Code produit CL00.1145  
Nom du produit Potassium dichromate t.p.  
Numéro d'Enregistrement REACH 01-2119454792-32  
No. CAS 7778-50-9

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche techni que de sécurité.

#### 1.3 Informations données par CHEM-LAB NV service produits.

Service responsable: e-mail: info@chem-lab.be

#### 1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

### 2. Identification des dangers.

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Cancéroginité, Categorie 1B, H350  
Mutagénicité sur les cellules germinales, Categorie 1B, H340  
Toxicité pour la reproduction, Categorie 1B, H360  
Matière solide comburant, Categorie 2, H272  
Toxicité aiguë, Inhalation , Categorie 2, H330  
Toxicité aiguë, Oral , Categorie 3, H301  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, Categorie 1, H372  
Corrosion cutanée, Categorie 1B, H314  
Sensibilisation respiratoire, Categorie 1, H334  
Sensibilisation cutanée, Categorie 1A, H317

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

#### 2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)  
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

DANGER

Mentions de danger:

- |      |   |
|------|---|
| H350 | Peut provoquer le cancer.               |
| H340 | Peut induire des anomalies génétiques.  |
| H360 | Peut nuire à la fertilité ou au foetus. |

|      |  |
|------|--|
| H272 | Peut agraver un incendie; comburant.   |
| H330 | Mortel par inhalation.   |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion.  |
| H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  |
| H334 | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.          |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.   |

Conseils de prudence:

|                    |  |
|--------------------|--|
| P201               | Se procurer les instructions avant utilisation.  |
| P280               | Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.  |
| P301 + P330 + P331 | EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P304 + P341        | EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| P308 + P313        | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  |

Etiquetage réduit

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

DANGER

Mentions de danger:

|      |  |
|------|--|
| H350 | Peut provoquer le cancer.  |
| H340 | Peut induire des anomalies génétiques.   |
| H360 | Peut nuire à la fertilité ou au foetus.  |
| H330 | Mortel par inhalation.   |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion.  |
| H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou |

|                              |  |
|------------------------------|--|
|                              | d'une exposition prolongée.  |
| H314                         | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  |
| H334                         | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  |
| H317                         | Peut provoquer une allergie cutanée.   |
| <b>Conseils de prudence:</b> |  |
| P201                         | Se procurer les instructions avant utilisation.  |
| P280                         | Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.  |
| P301 + P330 + P331           | EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  |
| P305 + P351 + P338           | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P304 + P341                  | EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| P308 + P313                  | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  |

### **3. Composition / Informations des composants.**

#### **3.1 Substance**

|           |              |
|-----------|--------------|
| No. CAS   | 7778-50-9    |
| No.-C     | 231-906-6    |
| No.-Index | 024-002-00-6 |
| Formule   | K2Cr2O7      |

| Composant                 | Cas-No.   | Concentration   | Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)   |
|---------------------------|-----------|-----------------|--|
| Potassium dichromate t.p. | 7778-50-9 | 99+%<br>K2Cr2O7 | Carc. 1B (H350)<br>Muta. 1B (H340)<br>Repr. 1B (H360)<br>Ox. Sol. 2 (H272)<br>Acute Tox. (inhal.) 2 (H330)<br>Acute Tox. (oral) 3 (H301)<br>STOT RE 1 (H372)<br>Skin Corr. 1B (H314)<br>Resp. Sens. 1 (H334)<br>Skin Sens. 1A (H317) |

| Composant                 | Numéro Reach     |
|---------------------------|------------------|
| Potassium dichromate t.p. | 01-2119454792-32 |

Full text of R\_Phrases in heading 16

#### **3.2 Mélange**

Non applicable

---

### **4. Mesures de premiers soins.**

## **4.1 Description des premiers secours**

### **Conseils généraux**

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire beaucoup d'eau, provoquer le vomissement. Consulter un médecin.

## **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Principaux symptômes et effets, aigus et différés ....

## **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'information disponible

---

## **5. Mesures anti-incendie.**

### **5.1 Moyens d'extinction appropriés**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non combustible. En présence de grandes quantités, danger d'effet comburant.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

### **5.4 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible

---

## **6. Mesures de précaution en cas d'accident.**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la substance. Eviter la formation de poussière, ne pas inhaller les poussières. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipement de protection, voir section 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

## **7. Manipulation et stockage.**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Travailler sous une hotte. Ne pas inhale la substance. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.  
Précautions voir section 2.2

## **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Bien fermé et à l'abri de l'humidité. Séparément, ou ensemble avec d'autres substances oxydantes, à l'écart des sources de chaleur et d'ignition et substances inflammables.  
Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

## **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

## **8. Protection d'exposition - Protection individuelle.**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

#### **Mesures de protection individuelle**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhale la substance.

#### **Protections respiratoires**

Nécessaire en cas de formation de poussières.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### **Protection oculaire**

Nécessaire(s).

#### **Protection des mains**

Nécessaire(s).

#### **Protection corporelle**

Nécessaire(s).

#### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

---

## **9. Propriétés physiques et chimiques.**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

#### Aspect

Forme: crystalline

Couleur: orange

Odeur: odourless

#### Changements d'état physique

Point de fusion: 398°C

Point d'ébullition: > 500°C

Point d'éclair: -

Température d'autoinflammation: -

Poids moléculaire: 294.19 g/mol  
Densité: 2,69 g/cm<sup>3</sup>  
Valeur pH: -  
Solubilité dans l'eau: 130 g/l  
Limites d'explosivité:

## 9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

---

## 10. Stabilité et réactivité.

### 10.1 Réactivité

Voir section 10.3

### 10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Eviter le contact avec les acides, métaux, matériaux combustibles, chaleur et lumière solaire.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

---

## 11. Informations toxicologiques.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale  
LD50 orl. rat 25 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation  
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée  
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau  
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux  
Pas d'information disponible.

Sensibilisation  
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales  
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction  
Pas d'information disponible.

Tératogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration  
Pas d'information disponible.

## **11.2 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible.  
Information supplémentaire:  
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

## **12. Informations écologiques.**

### **12.1 Toxicité**

Pas d'information disponible.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'information disponible.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'information disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'information disponible.

### **12.6 Autres effets néfastes**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

---

## **13. Méthodes de désactivation des résidus.**

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

---

## **14. Indications de transport .**

### **Transport par route (ADR/RID)**

#### **14.1 Numéro ONU**

UN 3086

Toxic solid, oxidizing, n.o.s.  
(Potassium dichromate)

#### **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

6.1 (5.1)

#### **14.3 Classe**

II

#### **14.4 Groupe d'emballage**

oui

#### **14.5 Dangereux pour l'environnement**

oui

#### **14.6 Précautions particulières à prendre par**

#### **l'utilisateur**

oui

Code de restriction en tunnels

(D/E)

### **Transport par voies d'eau intérieures (ADN)**

Non pertinent

### **Transport aérien (IATA)**

#### **14.1 Numéro ONU**

UN 3086

|   |  |
|---|--|
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>                    | Toxic solid, oxidizing, n.o.s.<br>(Potassium dichromate) |
| <b>14.3 Classe</b>  | 6.1 (5.1)  |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                    | II   |
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                        | oui  |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | oui  |

#### **Transport maritime (IMDG)**

|   |  |
|---|--|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>  | UN 3086  |
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>                    | Toxic solid, oxidizing, n.o.s.<br>(Potassium dichromate) |
| <b>14.3 Classe</b>  | 6.1 (5.1)  |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                    | II   |
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                        | oui  |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | oui  |

#### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non pertinent

### **15. Informations légales.**

#### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

#### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

### **16. Autres informations.**

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édition de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

- H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H330 Mortel par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H340 Peut induire des anomalies génétiques.
- H350 Peut provoquer le cancer.
- H360 Peut nuire à la fertilité ou au foetus.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### **Exposure scenario 1 (Industrial use)**

#### **1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)**

##### **Secteurs d'utilisation finale**

SU 3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU 9 Fabrication de substances chimiques fines

SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

#### **Catégorie de produit chimique**

PC19 Retirée de la liste des PC et relocalisée dans la liste des fonctions techniques (Tableau R.12- 15) 24.

PC21 Substances chimiques de laboratoire

#### **Catégories de processus**

PROC 1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC 2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC 3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC 4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC 5 Mélange dans des processus par lots

PROC 8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26

PROC 8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC 9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### **Catégories de rejet dans l'environnement**

ERC 1 Fabrication de la substance

ERC 2 Formulation dans un mélange

ERC 4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

ERC 6a Utilisation d'un intermédiaire

ERC 6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

## **2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures**

### **Exposure scenario 2 (Professional use)**

#### **1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)**

##### **Secteurs d'utilisation finale**

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

##### **Catégorie de produit chimique**

PC21 Substances chimiques de laboratoire

##### **Catégories de processus**

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

##### **Catégories de rejet dans l'environnement**

ERC 2 Formulation dans un mélange

ERC 6a Utilisation d'un intermédiaire

ERC 6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

## **2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures**